

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Avance sur subvention accordée à l'association « Mémorial des Déportés de Nantua » en 2024 pour le remplacement de drapeaux de cérémonie

Séance du 28 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit février à dix-neuf heures et quatorze minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt et un février deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 23

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEOIS Didier, BOYER Corinne, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET (MARIN) Jessie, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 4

CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE, LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN, PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS, ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BORGEOIS Joël, BROCHET Olivier,

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 23 conseillers, 4 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants

Monsieur le Maire présente la demande de l'association « Mémorial de la Déportation de Nantua » sollicitant la Commune pour une participation au projet de remplacement des drapeaux des comités des Déportés de Nantua d'une part, et de Brénod-Hauteville-Champagne d'autre part.

Ces drapeaux sont très usés. Le temps ayant fait son œuvre. Les nombreuses cérémonies commémoratives sur lesquelles ils sont portés doivent conserver leur solennité, et la présence de ces drapeaux contribue à la bonne tenue de ces événements. C'est pour cela qu'il convient de les remplacer.

Le coût total du remplacement du drapeau de Brénod-Hauteville-Champagne s'élève à 1 415 € TTC.

Les communes sollicitées par l'association pour le drapeau de Brénod-Hauteville-Champagne sont les suivantes : Brénod, Plateau-d'Hauteville, Champdor-Corcelles, Haut-Valromey, Ruffieu, Champagne-en-Valromey et Arvières-en-Valromey.

Il propose d'allouer une avance sur subvention de 250 €, sans attendre le vote du budget, à l'association « Mémorial de la Déportation de Nantua » pour participer au remplacement du drapeau de Brénod-Hauteville-Champagne.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'attribuer à l'association « Mémorial de la Déportation de Nantua » l'avance sur subvention telle que citée ci-dessus, soit un versement de 250 € dans l'attente de l'adoption du budget,
- **PRECISE** que les crédits correspondants seront prévus au chapitre 65 – compte 65748 subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN



Publiée sur le site internet de la Commune le 14/03/2024

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20240228-DE-2024-02-09-DE
Date de télétransmission : 11/03/2024
Date de réception préfecture : 11/03/2024

02-09 2